

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 16 MAI 2006

1 - Délégation du service public de l'eau potable par affermage

Une procédure a été mise en place pour le renouvellement du contrat de délégation du service public de l'eau potable qui se termine le 22 mai 2006.

La commission de délégation s'est réunie pour ouvrir les candidatures, seule une entreprise a remis une offre. Des négociations ont été engagées avec le candidat. Au vu du rapport d'analyse de l'offre, le Conseil Municipal décide de confier à de VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux la gestion du service d'eau potable pour une durée de 12 ans et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

2 - Emprunt construction école maternelle et locaux associatifs

Il est décidé de contracter un emprunt de 1 500 000 € auprès de DEXIA Crédit Local, au taux de 3.49 %, sur 15 ans

3 - Avenants au marché de travaux de l'agrandissement du groupe scolaire

Les avenants aux marchés de travaux de l'agrandissement du groupe scolaire sont acceptés :

- LOT 5 - VITOR - 7 560.00 € en moins value
- Lot 4 - SOPREMA - 7 521.30 € en plus value
- Lot 7 - menuiserie IDEM - 4 577.98 € en plus value
- Lot 8 - IPM - 544.18 € en plus value
- Lot 10 - RCE 190.00 € en plus value

Il est à noter que ces travaux supplémentaires ont été demandés par le bureau de contrôle. L'augmentation du coût total des travaux est de 0.22 % .

4 - Acquisition licence de boissons

Il est décidé d'acquérir une licence de boissons mise en vente par un restaurateur de la Commune.

Vu pour être affiché le 18 mai 2006
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Le Maire,